

LA GAZETTE DE MORTEFONTAINE



Le mot du Maire

L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette année 2022.

Puisse-t-elle vous apporter santé, bonheur, joie de vivre et liberté.

Le passage à une nouvelle année est souvent l'heure des bilans et des bonnes résolutions.

Cette année a été particulièrement riche puisqu'elle a vu aboutir les premières décisions du nouveau conseil municipal. Ainsi, la mairie et la poste sont désormais opérationnelles.

La nouvelle équipe municipale a modifié le projet initial de l'extension-rénovation de la mairie, à coûts maîtrisés, ce qui a entraîné un allongement des travaux. A ce jour, le chantier est en cours de réception.

L'école de la république a été au cœur de nos préoccupations et d'importants investissements ont été réalisés. C'était l'une de nos priorités.



Ainsi l'école est maintenant aux normes et dispose d'une salle multifonctions et de moyens numériques d'enseignement de dernière génération.

Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR) a apporté son soutien technique et financier pour la réalisation du verger communal, prémisses du futur parc de la mairie, qui aura un but pédagogique affirmé à destination de nos enfants.

La protection des habitants passe aussi par une amélioration du système de vidéo-surveillance. Deux caméras ont été installées en 2021 et deux autres le seront en 2022.

La sécurité passe aussi par la prise en compte des catastrophes naturelles. Les inondations rue du val sont un problème majeur. Trois avaloirs ont été renouvelés et des études pour la construction d'un

ouvrage hydraulique en haut de la rue du val seront bientôt lancées.

Des défibrillateurs et des emplacements vélos seront bientôt mis en place auprès des bâtiments communaux. Une politique de mobilité douce avec un nouveau plan de circulation devrait aboutir dès la fin de l'année 2022.

Le conseil municipal a lancé la procédure du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le bureau d'études a été choisi et les réunions s'enchaînent pour un résultat attendu en fin d'année 2023. Vous serez bien évidemment concertés pour le nouveau plan de circulation ainsi que pour le PLU.

Par ailleurs, une réunion publique est prévue en avril afin de vous présenter les projets réalisés mais également à venir pour les années 2022-2023.

Inauguration



Le plan de rénovation de l'école a été réalisé en moins de 12 mois avec la mise aux normes de l'électricité, le remplacement d'une chaudière au fuel plus que vétuste par une pompe à chaleur avec relève gaz, la création d'une salle de classe au premier étage, la rénovation totale du gymnase devenu depuis une salle multifonctions.

L'inauguration de la mairie et de l'école a été l'occasion de remercier nos partenaires financeurs que sont l'Etat, le Conseil Départemental de l'Oise (CD60) et le ministère de l'Éducation Nationale.

Cette cérémonie fut présidée par Madame Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental (CD60), en présence de notre Sénateur, Monsieur Jérôme Bascher, et de notre Député, Monsieur Eric Woerth qui ont souligné le dynamisme retrouvé de notre village.

Nul doute que le conseil municipal sera à nouveau suivi par ces partenaires pour les nombreux projets à venir.

Quoi de mieux qu'un village qui vit!

Vif succès de ce premier feu de la Saint-Jean où de très nombreux Mortifontains se sont retrouvés autour d'un copieux buffet participatif.

Sous un beau soleil de septembre, notre brocante a été maintenue et les chineurs ont pu trouver leur bonheur ... !

Première exposition artistique en Mairie : dans la nouvelle salle du conseil municipal, Laly Bohême, artiste de Mortefontaine, a présenté ses œuvres (mandalas et land art). Ce vernissage a été suivi d'un cocktail offert par la mairie.

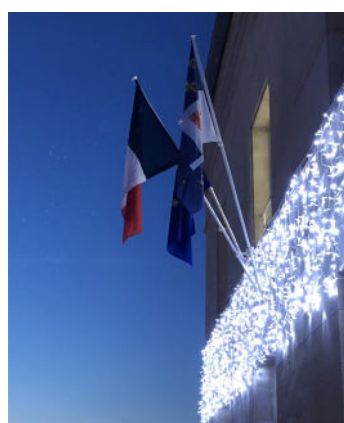
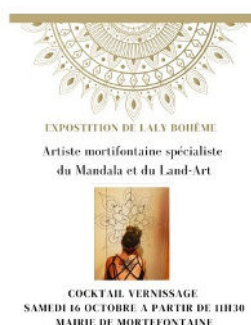
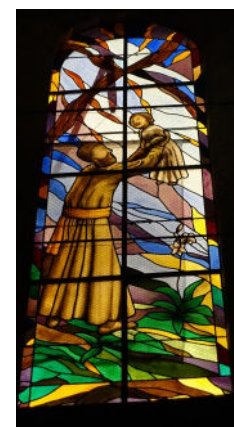
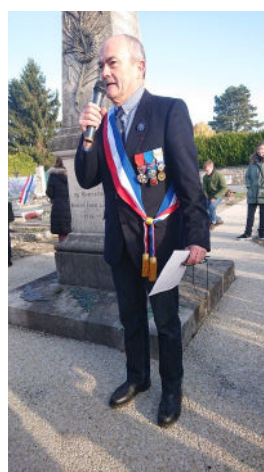
Défilé d'Halloween où enfants et parents déguisés se sont vu offrir des friandises par les habitants.

La commémoration du 11 novembre a été marquée par le défilé des écoliers entourés par leurs enseignantes, accompagnés de la fanfare et de la chorale de Plailly. Monsieur le Maire et Monsieur Marc Brecy (ancien combattant) ont chacun prononcé un discours.

Un immense merci à Monsieur Broussard qui a offert à notre église un nouveau vitrail, béni à l'issue de la messe.

La salle des fêtes a accueilli une représentation théâtrale ainsi qu'un spectacle d'hypnose organisés lors de l'opération « Les mots en l'aire », de la Communauté de Communes.

Enfin, pour la première fois, la commune a organisé son premier marché de Noël. À cette occasion, le traditionnel colis des anciens a été distribué. Il avait pour thème « la Picardie », afin de favoriser les producteurs locaux.



La poule et l'arbre—chronique d'un Mortifontain



L'année dernière, nous avons accueilli une troisième poule chez nous, qui venait d'un élevage. Quand elle est arrivée, elle était toute maigre, avait peur de tout et se faisait rejeter violemment par les deux autres. Elle ne savait pas faire certains comportements pourtant essentiels aux poules, comme gratter la terre pour chercher des vers. Alors elle regardait les deux autres, et peu à peu elle s'est mise à les imiter, sans trop comprendre pourquoi au début. C'en était véritablement touchant.

Les semaines passant, elle s'est remplumée, et les autres ont fini par l'accepter. Elle a quitté progressivement sa peur, et a manifesté peu à peu un plaisir évident à arpenter le jardin en long, en large et en travers, elle qui n'avait connu jusque-là qu'un espace très restreint

envahi de poules. Elle est venue vers moi, et s'est mise à picorer mes baskets, et les plis de mon pantalon.

Curieuse de tout, tout lui paraissait nouveau, à commencer par le goût de la liberté. Encore aujourd'hui, dès que la porte de mon atelier est ouverte, elle vient me rendre visite, explore les moindres recoins des endroits où je stocke mon bois, s'assoit un moment dans les copeaux, discute avec moi, repart, revient...

Est-ce que cette poule est unique ? Absolument. Mais les deux autres le sont tout autant. Déjà, physiquement, elles se distinguent très nettement, tout d'abord par leur regard : la première a un regard assez distancé, comme si ce qui lui importait avant tout était qu'on la laisse tranquille. La deuxième a un regard assez dur, qui ne fait pas de cadeau. C'est la dominante du groupe. La troisième enfin, dont je parlais plus haut, a un regard comme maquillé, mais surtout, d'une curiosité inépuisable. Je pourrais continuer à faire la liste, indéfiniment, de chacune des singularités de chacune de ces poules, puisque chaque jour elles et moi nous apprenons à mieux nous connaître. Mais quel rapport avec le travail du bois?...

Eh bien ce qu'on dit des poules, il faut le dire également des arbres, et de cette matière qu'on en tire, le bois. Chaque arbre a sa singularité, son histoire, ses perceptions, ses tensions. Particularités que l'on rencontre ensuite dans la moindre planche, qui, pour peu qu'on s'y attarde un peu, saura nous raconter l'arbre dont elle est issue. Il y a les cernes, bien sûr, qui sont une indication de l'âge. Il y a les nœuds, qui racontent les

branches. Les bourgeons « dormants », qui sont les branches prêtes à surgir que l'arbre prépare en permanence, soit pour la suite, soit au cas où. Il y a les « broussins », traces laissées par des toutes petites branches que l'arbre a produites au même endroit, et qui font des sortes de pattes de chat. Il y a les « loupes », qui racontent une blessure autour de laquelle l'arbre a créé du bois, puis de l'écorce, afin de cicatriser. Il y a de belles ondulations à la base d'une branche, qu'on appelle « bois de compression », comme un muscle qui s'est contracté à cet endroit pour soutenir la branche.

Il y a de l'entre-écorce parfois, quand deux arbres ou deux parties d'un arbre se sont rencontrées et ont fusionné. Il y a des « veines » ou des zones beaucoup plus foncées, quand face à l'attaque d'un champignon ou d'un parasite, l'arbre a constitué à l'intérieur de lui-même une barrière faite de tanins pour bloquer et repousser l'agresseur en rendant le bois indigeste... Il y a tant d'autres choses à lire encore, et à dire.

Mais ce qu'on dit de la poule, et ce qu'on dit de l'arbre, ne peut-on en réalité le dire de toute chose qui existe ?... Quand aura-t-on fini de lire le monde ?

Jérémy Nabati est professeur de philosophie, et fabrique également des objets en bois. Vous pouvez retrouver ses créations sur son site www.charpenté.com, ainsi que sur sa boutique en ligne Etsy www.etsy.com/fr/shop/CharpenteObjetsBois

Le Fil d'Argent



Le Fil d'Argent a repris ses activités mensuelles en juin dernier par un repas fort apprécié. Après la

période estivale le groupe est parti toute une journée en Baie de Somme pour y déjeuner à bord du petit train à vapeur. Ambiance chaleureuse et détendue. Le jour de l'Assemblée Générale de l'Association en octobre nous a permis de célébrer l'anniversaire de notre trésorier. Nous étions les invités de Roland. Le buffet était à la hauteur de l'évènement. Deux chanteurs très sympathiques ont mis une bonne ambiance. Roland a joyeusement soufflé ses 90 bougies. En novembre, nous avons visité la clairière

et le musée de l'Armistice et avons déjeuné au restaurant « Chez Jako » à Villeneuve-sous-Verberie. Le repas ne nous a pas déçus. Notre dernière rencontre de l'année 2021 en décembre s'est faite en 2 temps : un repas bien apprécié à Survilliers, à l'ancien tabac rénové, suivi dans l'après-midi d'un spectacle dans notre salle des fêtes.

Les autres activités de l'association: le club de peinture sur soie animé par Elfriede et le club de jeux de société, sont toujours en attente de la réception de la salle de la mairie. 2021 a vu la disparition de deux de nos adhérents, Roger Maubuisson et Claude Fastenackels, un des membres fondateurs de notre association.

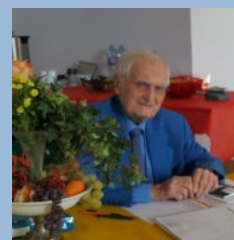
Pour la nouvelle année et pour notre traditionnel repas de la galette nous revoilà au restaurant de l'école hôtelière de Gouvieux où nous avons apprécié

le repas et la prestation du magicien Yann.

Mortifontains, Mortifontaines, si vous avez du temps de libre n'hésitez pas à venir le partager avec nous, venez nous rejoindre.

A bientôt, peut-être !

Anne-Marie Woznik Boghossian, présidente du groupe le plus joyeux et le plus dynamique de votre commune.



Festivité à venir

INVITATION À NOTRE SOIRÉE TRÈS SPÉCIALE...

SOIRÉE DANSANTE

APERITIF OFFERT
ET BUFFET FROID A 19 €

le samedi 19 mars 2022 /
19h à la salle polyvalente



COUPON-REPONSE À REMETTRE EN MAIRIE AVANT LE 11 MARS 2022
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT PAR CHEQUE

NOM DE VOTRE GROUPE :
OBLIGATOIRE POUR PLACEMENT DES TABLES

TARIF** DE 19 EUROS X ADULTES
ENFANT DE - DE 12 ANS GRATUIT
**HORS BOISSONS

«Sur les pas de Gérard de Nerval» avec le club de randonnée

Pratiquer la randonnée pédestre est l'activité principale que propose le club GOELE RANDO à ses nombreux adhérents depuis bientôt 20 ans. Son siège social se situe à Dammartin-en-Goële. Le club est affilié à la Fédération Française de la Randonnée pédestre et c'est l'une des structures les plus importantes de Seine et Marne.

Disposant de nombreux sentiers balisés dans le nord-est de l'Île-de-France, les massifs forestiers de l'Oise sont des lieux de pratique très prisés des randonneurs. Pour les plus anciens, sillonner les sentiers vers la butte de Montmélian était chose courante.

Outre la pratique de la randonnée, le club travaille - en partenariat avec les collectivités locales - à la sauvegarde des

chemins et sentiers ruraux ainsi qu'à la promotion des patrimoines bâtis et intellectuels qui les entourent.

Une commission "Culture et Patrimoine" a créé des fiches "Patrimoine" pour tous les parcours pratiqués, balise et anime des sentiers à thèmes.

Le premier de ces circuits baptisé "Sur les Pas de Gérard de Nerval 1" se situe entre les villes de Dammartin-en-Goële et d'Othis, lieux de pérégrination de l'écrivain, il a été inauguré le 09 septembre 2017.

Forts de cette première expérience, avec l'aide de la municipalité de Mortefontaine et du PNR, un second sentier "Sur les Pas de Gérard de Nerval 2" sera réalisé entre les villages de Mortefontaine et de Ver-sur-Launette.



Opération affouage sur un chemin communal

Samedi 29 janvier 2022, une opération nommée "affouage" a connu un vif succès. Plus de 10 bûcherons amateurs ont répondu présents pour dégager et nettoyer les abords du chemin des Rouliers. Ce type d'opération est amenée à se reproduire. Elle faisait suite à une première opération qui avait permis de dégager la route départementale entravée par un de nos vieux marronniers, tombé lors de la dernière tempête. L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un

conseil municipal de réserver une partie des bois des chemins communaux pour l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine). Le mot affouage date du XIII^{ème} siècle et vient du verbe d'ancien français « afouer », signifiant « allumer », lui-même du latin populaire « affocare » dérivé de focus « foyer, feu ». Bien que le terme affouage soit souvent utilisé comme synonyme de bois de chauffage, il fait référence à un mode bien particulier de mobilisation des bois propre aux forêts communales.



Taille des arbres fruitiers



forme et sa robustesse.

De nombreux autres conseils concernant la plantation et l'entretien des fruitiers ont également été prodigués au cours de cette formation en réponse aux questions des participants qui ont fusées au cours de cet atelier pratique.

Dimanche 16 janvier 2022, plus d'une vingtaine de personnes ont bravé la pluie pour assister dans le verger communal à un atelier de taille des arbres fruitiers organisé par l'équipe municipale en partenariat avec Marie Sturma du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR).

Les arbres fruitiers plantés l'an dernier dans le verger communal sont des sujets encore jeunes produisant des variétés anciennes de pommes, de poires et de prunes. Sylvain Drocourt, pomologue, a initié les participants à la taille de formation. Elle doit être réalisée l'année suivante la plantation d'un arbre fruitier afin de lui conférer sa

Un guide technique « Planter et entretenir les arbres fruitiers » édité par le PNR a été remis aux participants à l'issue de ce temps de partage.



Renaissance de nos chemins

La commune est propriétaire de nombreux chemins qui nous relient à la nature et aux communes voisines.

Le conseil municipal a engagé un plan pluriannuel pour recréer un réseau secondaire de voiries tournées vers les mobilités douces, à destination des piétons et des vélos.

Des chemins sont parfois contestés par des propriétaires terriens et ont été malheureusement indûment cédés dans un passé lointain, d'autres mal entretenus.

Nous avons aujourd'hui 4 priorités :

◆ Colline de Montmélian avec le chemin de Mortefontaine à Montmélian et de Montmélian à la plaine de Vémars.

◆ Le chemin des rouliers est un magnifique chemin qui relie Moussy-le-Neuf à la forêt d'Ermenonville en passant par Plailly et Mortefontaine. Le segment sur Mortefontaine est en partie à l'abandon. Nous allons le borner, le rendre carrossable pour les piétons et les mobilités douces, l'interdire aux véhicules à moteur autre que agricoles.

◆ Le chemin de Montaby à la plaine de Saint-Sulpice a été récemment fermé par une association de chasse. Les habitants de Montaby ont exprimé beaucoup de regret à ce sujet puisqu'il représente le seul accès à la forêt domaniale d'Ermenonville. Ce chemin, certes privé, était ouvert aux mobilités douces depuis toujours et son utilité publique était largement démontrée.

◆ Le chemin entre Montaby et Mortefontaine qui passe à travers le bois carré sera l'axe qui portera en 2024 les conduites d'assainissement collectif.

À l'issue des travaux, il est convenu qu'il sera aménagé en piste cyclable.

Ces 4 projets sont majeurs pour le bien-être des habitants afin de leur offrir un cadre verdoyant permettant de multiples promenades et un continuum de mobilités douces entre Plailly et la forêt d'Ermenonville. In fine, l'ensemble de ces chemins sera réservé aux piétons et aux vélos, les véhicules agricoles seront tolérés dans la mesure où ils ne dégradent pas ces chemins.

Le coin des informations

Comment faire revivre notre village : prenons-le en main et rejoignons les équipes déjà à l'action...

- ♦ **Gazette** : vous aimez écrire et la langue française. Vous voulez vous impliquer dans la vie de notre village. Vous avez envie de faire passer des messages, alors rejoignez l'équipe de rédaction de notre gazette...
- ♦ **Travail et activité du week-end** : sport garanti !!! Et pourquoi pas se rendre utile ? La commune organise des activités durant certains samedis : coupe de bois, nettoyage de sous-bois, plantation d'arbres... Rejoignez cette sympathique équipe, vous serez utile pour bien commun et vous passerez un moment de convivialité.
- ♦ **Couteaux suisses** : vous avez des qualifications, des dons, vous aimez rendre service, le bricolage... Rejoignez les "couteaux suisses" de Mortefontaine ! Vous pouvez être utile et rendre service à la commune. Faites-vous connaître !
- ♦ **Participation citoyenne** : (ex-voisins vigilants) est de retour ! Vous vous sentez concernés par les problèmes d'insécurité, vous exercez une profession dans ce domaine ou tout simplement vous voulez être utile. Rejoignez le groupe de messagerie WhatsApp qui a pour objectif de faciliter la circulation des informations relatives à la sécurité des habitants. Une réunion avec la Gendarmerie sera organisée au mois de mars.
- ♦ **Comité des fêtes** : un village animé ne pourra l'être qu'avec la volonté des citoyens. Participez au comité des fêtes et rejoignez-nous !
- ♦ **Réseau citoyen** : les élections approchent et nous allons avoir besoin de volontaires pour tenir le bureau de vote.

Pour toutes ces actions, envoyez un mail en mairie, signalez-vous auprès de nos secrétaires et vous rejoindrez les équipes déjà existantes.

Opération poules



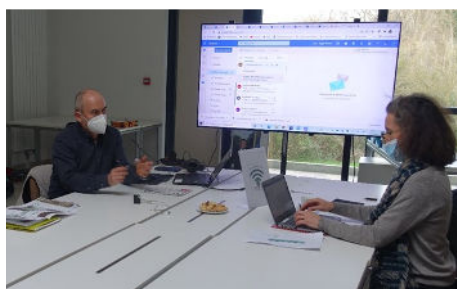
L'opération « poule » sera renouvelée en 2022. Elle avait connu un franc succès l'année dernière.

Préparez dès à présent leur futur habitat qui doit comprendre un pondoir, un poulailler, et une surface clôturée, avec une partie ombragée, d'environ 20 m² par poule. Les candidats sont déjà nombreux.

Vous pourrez vous inscrire à partir de mars pour une arrivée en avril et cette année la limitation sera de 5 poules.

Visite de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Le 21 janvier 2022, Monsieur le Maire et deux conseillers de la commission urbanisme ont reçu Madame Dioré, Architecte des Bâtiments de France au sein de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP). Elle fut attentive à la présentation de deux projets concernant notre commune et à notre volonté de travailler en amont les dossiers.



Ma mutuelle de Village



La mutuelle MOAT est une mutuelle de proximité accessible à tous et adhérente à la Mutualité Française.

Que proposons-nous ?

Notre contrat multi-options à garanties modulables, permet d'adapter vos garanties en fonction des besoins et de la situation de votre famille.

L'adhésion à nos contrats sans

A la Mairie
Réunion d'information
le jeudi 21 Avril 2022 de
10 H 00 à 12 H 00
Etude personnalisée

Une mutuelle de proximité **ouverte à tous** qui vous propose des **produits de santé adaptés** à vos besoins !

Avec la multiplication des acteurs sur le marché de la santé, beaucoup de personnes se posent des questions. L'arrivée récente de la résiliation infra-annuelle ne fait qu'accentuer ce phénomène avec l'augmentation de contrats de santé en apparence avantageux, mais dissimulant au final des prestations bas de gamme et des cotisations inflationnistes.

C'est peut-être votre cas ?

Sachez que vous êtes libres de choisir votre mutuelle. Ces contrats vous proposent donc des niveaux de garanties importants à des tarifs maîtrisés.

Qui sommes-nous ?

questionnaire de santé, vous garantit une prise en charge immédiate, et vous permet de bénéficier du tiers-payant généralisé.

Retrouvez toute l'information sur le contrat MOAT lors de notre permanence ou nous pourrions vous rencontrer

Pour nous joindre :

Mélissa VERMEULEN

06.86.57.22.53

melissa.vermeulen@moat.fr

Préparation des élections

Un travail en amont pour une vraie démocratie

Le Conseil Municipal a décidé de réviser les listes électorales qui n'étaient plus à jour depuis fort longtemps. C'est un travail long et coûteux (envoi de lettres recommandées). Une commission dédiée a ainsi identifié une centaine de personnes n'habitant plus Mortefontaine. La procédure légale a été respectée avec l'envoi de deux lettres recommandées à chaque citoyen concerné.



N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Pass alarme anti-intrusion



Le Conseil départemental de l'Oise propose une nouvelle aide pour participer activement à la **sécurisation à domicile des personnes âgées de 65 ans et plus**.

Il s'agit d'une aide forfaitaire de **300 euros par résidence principale**, sans condition de ressources, pour l'acquisition d'une **alarme anti-intrusion** auprès d'un **commerçant ou d'un électricien de l'Oise**. Elle sera effective à partir du jeudi 14 octobre 2021.

Cette nouvelle aide est la **première mesure prise après la réélection de la majorité départementale** et constitue la concrétisation d'un engagement de campagne. Elle vise à lutter contre les **cambriolages dont sont victimes les personnes âgées, cibles privilégiées des délinquants**.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mortefontaine

Un projet communal sur la base d'un diagnostic commun

Entamée en 2009 par l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme rejeté en 2013 par le Préfet, l'élaboration du PLU de Mortefontaine est pleinement reprise aujourd'hui afin de mener une réflexion d'aménagement et de développement local sur la commune, répondant aux attentes de la nouvelle municipalité.

L'engagement de l'élaboration du PLU répond à trois objectifs :

- ◆ L'obligation d'intégrer des thématiques et des objectifs liés à l'évolution législative et territoriale (loi ALUR, charte du PNR Oise-Pays de France, PCAET, ...),
- ◆ La conservation de la qualité patrimoniale de Mortefontaine (paysage, architecture, tissu urbain, ...), et de projeter un développement communal maîtrisé en confortant le rôle du bourg et la complémentarité des hameaux,
- ◆ La protection du village et la conservation de son cadre de vie harmonieux en insistant sur le besoin de maîtrise et de diversification du parc immobilier.

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique dans lequel sont fixés les orientations et les objectifs du projet communal, les aménagements futurs ainsi que les règles qui s'appliquent aux nouvelles constructions. Il comporte cinq pièces principales :



La révision du PLU se déroule en quatre grandes étapes :



Où en sommes-nous dans la procédure ?

Pour cette première étape d'élaboration du PLU, l'objectif est d'établir un diagnostic et un état initial de l'environnement, en croisant l'expertise des acteurs présents sur le territoire et celle des différents professionnels missionnés. Ce diagnostic est réalisé sous un prisme qui met l'accent sur l'importance de concilier développement maîtrisé et urbanisation qualitative notamment au regard de la richesse du patrimoine bâti et naturel de la commune.

Une concertation des habitants qui assure le partage du projet communal.

La commune de Mortefontaine souhaite impliquer et recueillir l'avis de tous ses citoyens dans le cadre de la nouvelle démarche d'élaboration de son PLU. Il s'agit ainsi de créer un document partagé, qui établit le projet communal pour les prochaines années. Les Mortifontains sont donc appelés à s'informer et à s'exprimer sur la réalisation du PLU en cours au travers des différents modes de concertation proposés :

- ◆ Un registre de concertation est mis à la disposition des habitants en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture afin de recueillir vos requêtes et idées,
- ◆ Une exposition ouverte au public va être mise en place en mairie prochainement. Elle présentera notamment les conclusions issues du diagnostic territorial,
- ◆ Les grandes étapes de réalisation du PLU sont marquées par la tenue de réunions publiques afin d'informer et de recueillir les avis des habitants,
- ◆ Des articles seront publiés dans le bulletin municipal pour tenir informer de l'avancée des travaux.

Pass Rénovation Région des Hauts de France

RENOVER VOTRE LOGEMENT ET FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE, C'EST POSSIBLE !

Comment ? En faisant appel à Hauts-de-France Pass Rénovation, un service 100% public de la Région Hauts-de-France, ouvert à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels ou collectifs, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation ! Il propose :

- * **Un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux**
- * **Une solution de financement qui ne déséquilibre pas votre budget familial**
- * **Hauts-de-France Pass Rénovation, c'est :**
 - ◆ Des travaux de 40 000 € environ par logement (isolation, remplacement d'équipements, etc.)
 - ◆ Des économies d'énergie après travaux de 45% en moyenne
 - ◆ Des chantiers menés par des entreprises et des artisans locaux
 - ◆ Un dispositif parfaitement cumulable avec les aides et financements disponibles à la rénovation énergétique
 - ◆ La possibilité de bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro distribué par le SPEE
 - ◆ L'obtention d'une prime CEE, facilitée par Hauts-de-France Pass Rénovation, et dont le montant est fonction des travaux engagés



A quoi servent les syndicats... ?

Si on parlait assainissement et eau potable

Sous ce titre volontairement provocateur, se cache l'idée pour les communes qu'il vaut mieux s'associer et mutualiser les moyens pour remplir des missions de services publics. Des organisations aux acronymes barbares remplissent des missions au nom des communes.

Ainsi en est-il à Mortefontaine pour la fourniture en eau potable et pour l'assainissement des eaux usées (tout-à-l'égout).

Le SIECCAO (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise) pompe l'eau potable dans les profondeurs d'Asnières sur Oise et la distribue à plus de 35 km à travers un réseau. A ce jour, 40% de l'eau distribuée est perdue en fuites dues à la vétusté des tuyaux. Il est indispensable de résorber ce taux de fuite. C'est le défi que s'engage à relever la Saur, nouveau prestataire délégataire de cette mission.

Le SICTEUB (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées dans le Bassin de la Thèves et de l'Ysieux) traite quant à lui les eaux usées. Leur évacuation pose un certain nombre de problèmes.

Il en est ainsi des eaux pluviales qui viennent souvent indûment grossir le flux des eaux usées. L'évacuation des eaux pluviales doit clairement être séparée de celle des eaux usées. Ainsi, il est important de vérifier que votre gouttière ne coule pas dans l'assainissement collectif, vous auriez l'obligation de modifier vos circuits lors d'une vente immobilière.

**SAUR est notre nouveau
distributeur d'eau potable**



Vous avez reçu une lettre qui vous indique les formalités pour le paiement du service. Il est important de renvoyer le formulaire d'abonnement qui vous a été adressé. Ce qu'il faut savoir :

Service client du lundi au Vendredi de 08h00 à 18h00 03 60 56 40 01.

Pour toute urgence service d'astreinte 7j/7, 24h/24, 03 60 56 40 09.

Ouverture du point d'accueil : Village d'entreprises Morantin : 2, Chemin de Coye la Forêt – 95470 Chaumontel

Faut-il garder allumé l'éclairage public ?

Vous êtes-vous promenés la nuit dans notre village ?

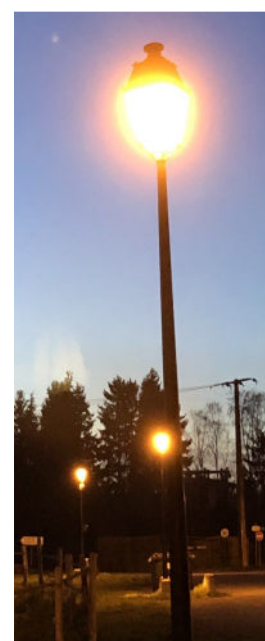
Nulle âme qui vive...et pourtant nous éclairons...

Le conseil municipal envisage de mettre en place deux mesures relatives à l'éclairage public :

- ◆ Le remplacement de l'ensemble des ampoules par des leds,
- ◆ La coupure partielle de l'éclairage durant la nuit entre 23H30 et 5H00.

Les arguments sont nombreux pour réaliser ces deux projets.

- ◆ Sur le plan de la sécurité, la coupure nocturne n'est pas génératrice d'insécurité, selon la gendarmerie. Il est prouvé, bien au contraire, que la pénombre est plutôt une gêne pour les délinquants. Leur action s'en trouve entravée, une majorité de vols ayant lieu en journée. Par ailleurs, la commune a augmenté le réseau de vidéosurveillance. En moins de deux ans, deux fois plus de caméras ont été installées dotées d'une meilleure interface pour les recherches et de capacité infrarouge.
- ◆ L'éclairage public représente une dépense de 22.000 € annuellement, 15.000 € d'énergie et 7.000 € de maintenance. Le conseil municipal mène une réflexion pour conserver les lanternes actuelles et remplacer les ampoules par des leds. Cet investissement de 28.000 € serait amorti sur deux ans. C'est une mesure de bonne gestion et très écologique.
- ◆ De nombreuses communes coupent l'éclairage public durant la nuit entre 23H30 et 5H00. C'est le cas notamment de La Chapelle-en-Serval, de Coye-la-Forêt. Cette mesure a été bien accueillie par les habitants.
- ◆ La réglementation relative à l'éclairage public a récemment évolué et les communes sont incitées à réduire la pollution lumineuse. La meilleure des solutions pour réduire cette pollution est d'éteindre l'éclairage durant une partie de la nuit. Une autre solution consisterait à remplacer les lanternes comme cela a été fait rue du Val avec un résultat esthétique très discutable. Le coût d'une telle mesure avoisinerait d'ailleurs les 100.000 € pour l'ensemble de la commune, ce qui semble prohibitif.



Un cimetière pas si triste ...!

Aller dans un cimetière est souvent un moment de recueillement et de souvenirs.

Cela peut aussi être un moment de respiration et de plongée dans le bonheur du passé. Nous allons voir que le cimetière est aussi un espace de changement et de modernité. Mortefontaine dispose d'un cimetière très patrimonial avec des tombes monumentales et admirables.

Le Conseil Municipal a entrepris une démarche de restauration du cimetière à plusieurs niveaux.

Des soldats de Mortefontaine morts pour la France reposent au cimetière. Leurs tombes seront restaurées avec l'aide du Souvenir Français, de nos partenaires habituels, le Conseil Départemental de l'Oise, l'Etat et la Région des Hauts de France. Nous le devons à ces Enfants du village d'un point de vue mémoriel.

Cette restauration sera faite dans les règles de l'art, travail de la pierre et maçonnerie. Des croix coulées en fonte ont été volées. Une fonderie française a relevé le défi, à partir d'un original, de couler à l'identique les croix de ces Combattants Morts pour la France. Une cocarde du Souvenir Français sera apposée sur chacune de ces tombes pour les identifier et les pérenniser.

Un cimetière est aussi un espace où la biodiversité doit s'exprimer. Il a été décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur le territoire communal. Le travail de nettoyage du cimetière est particulièrement long et pénible. Le Conseil Municipal a doté les services techniques d'une binette électrique afin d'améliorer les conditions de travail.

Certains ont exprimé leur mécontentement en voyant des « herbes folles » dans le cimetière. Y a-t-il véritablement des mauvaises herbes ? Non... Il nous faut entretenir le cimetière différemment dans le respect de la biodiversité. Le Parc Naturel Régional, partenaire privilégié, va nous aider dans cette démarche afin de faire de notre cimetière un espace naturel, avec notamment la plantation de vivaces et le semage de fleurs sauvages. Un fleurissement sera planté le long des murs et un projet de remplacement de la haie de thuyas sera soumis aux riverains.

Nous avons déjà réaménagé et fleuri le jardin du souvenir.

Dans le cimetière, un espace de tri sélectif des déchets sera aménagé par les services techniques.

La commune se doit d'être exemplaire dans sa démarche environnementale.



La leçon d'Histoire de Marie Odile



Il y a 221 ans un évènement s'est déroulé à Mortefontaine

le 3 octobre 1800.

Jules, villageois, en fut témoin. Il nous raconte :

Bonjour Gustave ! Tu sembles étonné d'apprendre qu'une fête eut lieu au château de Monsieur Joseph. N'étais-tu donc point dans le village ces jours ? Non, Jules, je donnais un coup de main auprès du Léon de Borest pour ramasser les pommes à cidre. Je vais donc te raconter ce que je sais et vu :

« D'abord n'oublions pas la guerre maritime entre les Etats-Unis d'Amérique et la France de 1798 à 1800, avec saisies de part et d'autre, de bateaux marchands. Napoléon Bonaparte veut mettre fin à cette discorde et charge Joseph son frère, de négocier la paix. Il s'entoure de Fleurieu et de Roederer côté français et de Ellsworth, Davie et Vans Murray côté américain.

Les négociations abouties, est signée « La Convention de Mortefontaine ou Traité de Mortefontaine » à Paris le 30 septembre 1800, qui contient 27 articles. Citons le 1er : « Il y aura une paix ferme, inviolable et universelle, et une amitié vraie et sincère entre la République Française et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi qu'entre leurs pays, territoires, villes et places, et entre leurs citoyens et habitants, sans exception de personnes ni lieux ».

En l'honneur de cet évènement, notre Consul, a souhaité organiser une fête inoubliable le 3 octobre 1800 chez Monsieur Joseph, au château. En quelques jours l'intérieur et les extérieurs du château sont métamorphosés, tout est venu de Paris : meubles, décors, vaisselles, tentures, tables, artistes, comédiens, cantatrices...

Quelle organisation ! Imagine Gustave, les va et vient jour et nuit ! Enfin tout est prêt : 200 personnes s'installent pour le dîner, réparties dans trois salles contigües portant les noms de « salle de l'Union » « Washington » et « Franklin ». Les drapeaux des deux pays flottent au vent d'automne.

Pour clôturer la soirée, après bal, concert et spectacle, un grand feu d'artifice éclate malgré un temps exécrable et pluvieux. C'était magnifique et grandiose.

Tu sais, j'ai vu passer toute la famille Bonaparte : la belle Pauline au bras du Général Leclerc son mari puis la souriante Caroline avec son époux le Général Murat, le Général Lafayette m'a impressionné et des gens importants ! C'était la première fois que j'entendais parler américain, tu te rends compte ?



Tu as vraiment raté un grand moment. Les frères Piranesi, artistes peintres et graveurs croquaient par-ci par-là, ils doivent immortaliser cette fête par une gravure. Tu vois mon ami, notre petit village de Mortefontaine de 450 âmes, entré dans la Grande Histoire de France et des Etats-Unis d'Amérique. Peut-être qu'un jour, notre descendance commémorera cet évènement, qui sait ?